



Jeu de loi (les institutions de la V^e République)

Documentaire *C'est pas sorcier !*

- 1) Où siègent les membres de l'Assemblée nationale ?
Ils siègent au palais bourbon.
- 2) Combien de députés compte-t-on à l'Assemblée nationale ?
Il y a 577 députés.
- 3) Qui élit les députés ?
Ce sont les citoyens français.
- 4) La France est une république démocratique. Qu'est-ce que cela veut dire ?
Cela veut dire que le pouvoir appartient au peuple qui choisit ses gouvernants et que tous les pouvoirs ne sont pas dans les mains d'un seul homme.
- 5) Comment s'appelle le texte qui explique l'organisation des pouvoirs de la République ?
Il s'agit de la constitution.
- 6) De quand date la première Assemblée nationale ?
1789
- 7) Quels jours de la semaine les députés sont-ils à l'Assemblée ?
Les mardis, mercredis et jeudi.
- 8) Que font-ils ces jours-là ?
Ils discutent et votent les lois.
- 9) A part l'Assemblée nationale, qui vote également les lois ? (4'18")
Le Sénat.
- 10) Complète la phrase : L'Assemblée et le Sénat forment le parlement français.
- 11) Qui détient le pouvoir exécutif ?
Le président, le premier ministre et les ministres.
- 12) Relie ce qui va ensemble :
Les ministres font \longleftrightarrow des projets de lois
Les députés et sénateurs font \longleftrightarrow des propositions de lois.
- 13) Que font les députés quand ils ne sont pas à l'Assemblée ?
Ils vont à la rencontre de la population dans leur circonscription.
- 14) Quand le conseil des ministres se réunit-il ?
Il se réunit le mercredi matin.
- 15) Essaie d'expliquer ce qu'est la « cohabitation ».
On parle de « cohabitation » quand le président la majorité des députés ne sont pas de la même couleur politique.
- 16) Qu'est-ce qu'un amendement ?
Ce sont des modifications proposées à un projet de loi par le groupe de députés chargé de l'étudier.
- 17) Où se trouve le président de l'Assemblée ?
Il est sur le « perchoir ».
- 18) Combien de temps faut-il pour voter un projet de loi ?
Il faut 15 jours en moyenne.
- 19) Pour être acceptée, une loi doit être votée par l'Assemblée Nationale et le Sénat. Comment appelle-t-on le mouvement du texte entre les deux chambres ?
Le mouvement du texte du projet loi entre les deux chambres s'appelle la navette.
- 20) Quel « article » permet au gouvernement de faire adopter une loi sans être votée ? (20')
C'est l'article 49-3.
- 21) Que fait le conseil constitutionnel ?
Il vérifie que les lois sont bien conformes à la constitution.
- 22) Le président peut demander à la population de répondre à une question par oui ou non. Comment cela s'appelle-t-il ? C'est un référendum.